



Formation Echafaudages de pied – module F1- Suivant recommandation AAA

Objectif de la formation

- ✓ Etre capable de monter et démonter des échafaudages de pied en sécurité

Contenu de la formation

Partie théorique :

- ✓ Obligations de l'employeur et des salariés
- ✓ Les différents acteurs de prévention : AAA, ITM, médecine du travail, Police Grand Ducale, Administration des Douanes et Accises
- ✓ Législation SST, prescriptions type de l'ITM et recommandations de l'AAA
- ✓ Technologie des échafaudages et des composants : types, composants, classes d'échafaudages, classes de charge, classes de largeur, travaux à réaliser sur un échafaudage
- ✓ Risques liés au travail en hauteur : énumération et explications des différents risques
- ✓ Mesures de prévention (garde-corps de montage, harnais de sécurité...)
- ✓ Réalisation d'échafaudage : besoins et contraintes du site, notice du fabricant, lecture du plan de montage, implantation, contreventements, garde-corps, planchers et accès, types d'ancrage, bâches, filets ; consoles d'élargissement
- ✓ Test final d'évaluation

Partie pratique :

- ✓ Utilisation d'un harnais de sécurité
- ✓ Mise en place d'un garde-corps de montage
- ✓ Sensibilisation à la manutention de charges
- ✓ Echafaudage = Implantation, contreventements, garde-corps, planchers et accès
- ✓ Stabilité et différents types d'ancrages
- ✓ Consoles d'élargissement, bâches et filets.
- ✓ Evaluation continue du stagiaire au cours de la partie pratique

Personnel concerné et prérequis

Personnel intérimaire, déjà habilité électrique au niveau BT-H/V ou personne titulaire d'une formation qualifiante, affilié obligatoirement CCSS durant la formation et apte médicalement. (travail en hauteur) Groupe de 9 maximum.

Moyens pédagogiques:

Alternance de théorie et de pratique avec formateur et spécialistes en la matière.

Durée et lieu de formation :

2 journées consécutives de 8 heures. La formation se déroulera dans les installations de l'IFSB 5, Zone d'activités économiques krakelshaff à Bettembourg de 8h30 à 17h00.

Validation de la formation :

A l'issue de la formation, une évaluation théorique et pratique sera réalisée. Le candidat doit obtenir un score de 70% de bonnes réponses dans les deux évaluations.

La participation et réussite à la formation sera confirmée par un certificat.

Frais d'inscription :

- sur demande



ASSOCIATION
D'ASSURANCE ACCIDENT
www.aaa.lu

**VISION
ZERO** RISQUES
ACCIDENTS
MORTS

Outil

CONTACT

Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim
Nadine Leturc
77-79 Parc d'Activités L-8308 CAPELLEN
Tel. +352 661 205 500 Email : info@fsi.lu